

BUREAU DE L'INTEGRATION DFAE/DFFP

777.231.1 - kel/hem

Berne, le 16 mai 1990

Note de dossier**Proposition du mandat de négociation de la CCE portant sur la création de l'EEE**

Lors de la séance du High Level Contact Group de hier, un petit échange de vues a eu lieu au sujet de cette proposition.

Voici quelques appréciations:

M. Reisch:

- dans l'ensemble une proposition qui laisse intacte les chances d'un bon accord
- plusieurs formulations ont visiblement été choisies pour calmer le Parlement
- contradictions à l'intérieur du texte: d'un côté la CCE veut inclure dans l'acquis certains aspects des relations avec les pays tiers, de l'autre elle souligne à plusieurs reprises sa volonté d'autonomie
- la formule de l'organe commun ministériel qui établirait les orientations politiques laisse envisager des développements intéressants à 19: il faut les préparer, il faut une suite
- la proposition d'échanger les informations et de procéder à des consultations peut être assimilée à l'osmose demandée par les pays de l'AELE

F. Belfrage (Suède):

- la proposition permet des progrès
- ne pas regarder trop près chaque mot
- à la fin du processus il faut de toute façon une décision commune
- il faut une infrastructure pour l'organe commun ministériel parce que ces réunions doivent être préparées
- le HLSG doit s'occuper en priorité de la surveillance et de l'exécution des règles sur l'EEE

Note

F. Belfrage nous a également informé que l'idée d'une conférence ministérielle à 19 en juin n'a pas encore été abandonnée définitivement. L'Irlande n'a pas encore arrêté sa position. La négociation formelle pourrait être lancée à ce niveau.

H. Hafstein (Islande)

- la Commission a durci sa position sur plusieurs points
- les pays de l'AELE ont provoqué ce durcissement par certaines exigences, notamment celles du groupe à 19
- pas malheureux de l'approche des deux piliers résolument favorisée par la Commission
- ne s'attend guère à des changements de texte au Conseil; c'est le mandat avec lequel il faudra vivre, dans une première phase au moins

K. Almestad (Norvège)

- proposition ne constitue pas une surprise, mais une déception; la Commission est allée en arrière
- Oslo a espéré que le mandat serait général, il est cependant moins flexible qu'attendu sur plusieurs points importants
- les pays de l'AELE, en n'ayant pas tenu compte de plusieurs avertissements de la Commission, ont en partie provoqué le durcissement
- ne croit pas à des changements de texte importants au Conseil; il faut l'unanimité pour changer la proposition

Représentant de la Finlande

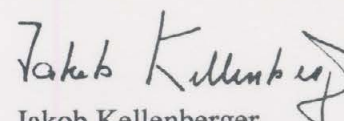
- pas de grande surprise
- il faut rester calme et se mettre à la table de négociation sur la base de la position actuelle

Dans mon intervention, j'ai mis les accents suivants:

- la proposition n'est certainement pas aussi mauvaise que l'on ne puisse entrer en négociation
- les pays de l'AELE ont, au niveau ministériel, établi une position de départ à laquelle il faut se tenir
- le lien substance - institutions gagne encore en importance à la lumière de la proposition

Note

-
- la proposition, en insistant sur le respect de l'autonomie de la Communauté en ce qui concerne "tous les aspects de son processus décisionnel interne" (point 10 des directives de négociation) et en précisant que le processus de décision EEE "ne devra pas retarder la prise de décision de la Communauté" (point 12), laisse entrevoir qu'il sera difficile à éviter des situations de fait accompli
 - la proposition va très fortement en direction des deux piliers et cela à trois niveaux:
 - surveillance en générale
 - concurrence: création de structures collectives à l'AELE pour garantir l'application et le contrôle de l'acquis communautaire (3.1.1 et point 4 des directives)
 - mécanisme pour organiser l'information, la consultation et la formation, à la fin du processus de décision, d'un accord entre les Parties contractantes.
 - approche sélective au sujet des politiques d'accompagnement


Jakob Kellenberger

Copies:

- blf, ari; col, sal, bau, nep, fed
- DFAE: JAC, KT
- Secrétariat de M. le Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz
- Secrétariat de M. le Conseiller fédéral R. Felber
- Délégation suisse près l'AELE et le GATT, Genève
- Mission suisse auprès des CE, Bruxelles